



REUNION DE RENTREE ÉLÉMENTAIRE, CYCLE 2 : CP- CE1- CE2 **Année scolaire 2026-2027**



➤ **Bienvenue à l'EPBI !** Notre école est bilingue (anglais / français) et accueille les élèves de la Toute Petite Section jusqu'en Terminale en proposant un cursus national (vers le brevet et le baccalauréat) ou international (PPI Programme Primaire International, IB MYP Middle Years Programme et IB DP Diploma Programme).

L'école est Centre d'examen et de préparation au SAT. Ainsi, nous proposons durant les vacances d'octobre/novembre (1^{ère} semaine), d'hiver (2^e semaine), et de printemps (2^e semaine) des stages de préparation à cet examen (Anglais et mathématiques).

Notre établissement a également signé un partenariat avec Academica Dual diploma qui permet à nos élèves à partir de la 3^e de préparer le High School diploma à savoir le bac américain

Ce diplôme américain de fin d'études permet de valoriser son dossier d'orientation (Parcoursup, UCAS...) et cela est aussi la préparation idéale au SAT. (Diplôme d'entrée dans les universités américaines).

➤ **Cheffe d'établissement, directrice pédagogique :**
Dorothee Lebaillif, dlebaillif@epbi.net, 06.71.38.38.85

➤ **Responsables pédagogiques :**
Helen Thirtle-Léotard, hthirtle@epbi.net
Séverine Meneu, smeneu@epbi.net

➤ **Responsable Comptabilité :**
Jean-Marc Lebaillif : comptabilite@epbi.net

➤ **Nos supports de communication :**

- ✚ Cleebi : www.cleebi.online
- ✚ Noteebi : www.noteebi.net
- ✚ Classroom : Application Google
- ✚ Le secrétariat, accueil@epbi.net, 04 67 70 78 44 Fax : 04.67.70.78.46

Nous organisons **le jeudi 10 septembre 2026 à 16h00**, une réunion spéciale « Classroom, Cleebi, Noteebi » pour vous aider à prendre en main les différents outils d'information et de communication proposés par l'EPBI.

Cette réunion est ouverte à tous les parents. Nous installerons sur vos téléphones, tablettes et/ou ordinateurs portables toutes les applications nécessaires au suivi de la scolarité de votre enfant.

- **Cahier de liaison électronique** : : www.cleebi.online

Les informations générales sont publiées sur le site : [www.cleebi.online\(reunions trimestrielles, sorties pédagogiques, informations diverses, etc\)](http://www.cleebi.online(reunions%20trimestrielles,%20sorties%20pedagogiques,%20informations%20diverses,%20etc))

Merci de vous y abonner en enregistrant votre adresse email sur le site.

Pensez à le consulter régulièrement.

- **Suivi des notes, devoirs, contenu de la journée de classe, observations :**
www.noteebi.net

Chaque parent a un compte **Noteebi** « parent » avec un identifiant et un mot de passe personnel.

Y sont consultables :

- Les résultats scolaires (notes et suivi des compétences)
- Le contenu de la journée de classe.
- Les devoirs
- Les **absences et les retards**
- Les **observations** (oubli de matériel, écart de conduite, problème de discipline...) Nous vous demandons de **valider** la case « j'ai pris connaissance » des observations à la lecture de celles-ci.

- **Classroom :**

Chaque enseignant a créé une classe numérique pour ses élèves.

Votre enfant est invité via son adresse email personnelle (.....@epbi.net) d'élève.

Si votre enfant était déjà scolarisé à l'EPBI l'année dernière, il conserve la même adresse mail.

Dans la classroom de la classe, vous retrouverez tous les documents distribués par l'enseignant(e) et diverses ressources liées à sa classe.

Ainsi, en cas d'absence, vous pourrez prendre connaissance des ressources utilisées en classe. Cet outil intègre de nouvelles techniques de travail et, est indispensable au bon fonctionnement pédagogique ; il est donc important que vous et votre enfant puissiez y accéder.

- **Le secrétariat :**

Les correspondances personnelles (absences etc ...) seront adressées par mail au secrétariat accueil@epbi.net

Les parents n'ayant pas encore transmis leur adresse email ou l'ayant modifiée sont invités à la renseigner dans les plus brefs délais au secrétariat.

- **Règlement intérieur :** Merci de prendre connaissance de ce document sur votre compte Parent **Noteebi** (onglet « Informations ») et d'en accuser réception après lecture.

- **Horaires de l'école :** Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h45 à 18h.



Rappel : Horaires officiels des entrées et sorties :

- De 7h45 à 8h45
- De 16h30 à 16h45
- De 17h30 à 18h00

- **Horaires de classe :**

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h30 pour les élèves de classes de CP, CE1 et CE2. Récréations à 10h15 et 15h15.

➤ **Options :**

Les inscriptions aux options proposées par l'EPBI sont ouvertes jusqu'au mercredi 9 septembre 2026.

Les options débuteront à partir du lundi 14 septembre 2026 et se termineront le vendredi 11 juin 2027.

Du mardi 1er au vendredi 11 septembre 2026, en attendant le début des options, une garderie sera assurée de 16h45 à 18h00.

- **Etude** : lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h30 (et garderie le vendredi)
- **Soutien d'anglais** : mardi et jeudi soir, 16h45 -17h45
- **Club Art** : jeudi soir, 16h45 -17h45
- **Golf** : tous les soirs à partir de 16h45
- **Tennis** : jeudi et vendredi soir à partir de 16h45

- **Cambridge :**



STARTERS : mardi de 16H45 à 17H45



MOVERS : lundi de 16H45 à 17H45



FLYERS : jeudi de 16H45 à 17H45

➤ **Étude** : 16h45 – 17h30.

Votre enfant intégrera l'étude dirigée de français s'il a eu classe en français dans la journée, et celle en anglais s'il a eu classe en anglais.

L'étude comprenant les élèves de CP est gérée par 2 personnes (une enseignante et une surveillante).

Le vendredi, nous organisons un temps de garderie de 16h45 à 18h.

Tous les enfants présents dans l'école à 16h45 intégreront obligatoirement l'étude ou la garderie le vendredi.

L'étude ne pourra pas être interrompue avant **17h30**.

➤ **Arrivée des enfants :**

Garderie du matin :

- **De 7h45 à 8h15** : les enfants seront accueillis dans la salle Bamboo. Nous vous demandons d'accompagner vos enfants jusqu'à la salle mais de ne pas vous y attarder. Vous passerez par la cour Maternelle, puis prendrez le chemin à droite, direction « Chez les Petits » pour rejoindre la salle Bamboo.
- **A partir de 8H15 et jusqu'à 8H45** : l'accueil se fait au niveau du portillon avec interphone. Merci de déposer votre enfant sans vous attarder.
NB : Le matin, à partir de 8h15, seuls les parents des élèves de Maternelle sont autorisés à entrer dans l'établissement.

En cas de pluie, à partir de 8h15, les enfants seront accueillis au niveau du portail avec interphone et dirigés vers les salles de classes surveillées.

➤ **Reprise des enfants :**

- ❖ De 16h30 à 16h45 : Au niveau du grand portail vert, à gauche du bureau d'accueil/secrétariat
- ❖ Après 17h30 – Garderie : Vous sonnerez à l'interphone et viendrez récupérer votre enfant dans la cour intérieure du château ou dans le réfectoire en cas de mauvais temps.

Attention : il n'y a pas d'étude le vendredi. Après 16H45, vous sonnerez à l'interphone et viendrez récupérer votre enfant dans la cour intérieure du château.



Autorisation de sortie : Communiquez au secrétariat le nom des personnes habilitées à récupérer les enfants à l'année (Nounou, Professeur de tennis ou de golf, Grands frères et sœurs du collège ou lycée ...).

Concernant les autorisations ponctuelles de sortie : veuillez adresser un mail au secrétariat le jour en question.

➤ **Cantine :**

Les enfants du Cycle 2 déjeunent à 12H30.

Vous avez choisi entre le repas proposé par l'école (classique, sans porc ou végétarien) et le repas-maison.

Repas maison : Tous les sacs, boîtes plastiques, gourdes et bouteilles d'eau ... doivent être marqués au nom et prénom de l'enfant avec sa classe.

Les paniers-repas seront déposés par les enfants, dans les casiers réservés sous le préau de la cour intérieure et récupérés le soir.

Attention : nous ne réchauffons pas les repas « maison ». Prévoyez une lunchbox qui maintient à température ou un repas froid.

La seule boisson autorisée pendant les repas est l'eau.

➤ **Les collations scolaires** : nous encourageons vivement les enfants à consommer un encas léger le matin.

Depuis quelques années, nous mettons en place « un fruit à la récré » pour le matin (fruits frais, bâtonnet de légume, fruits secs). Merci de nous aider dans cette démarche !

Une collation équilibrée pour l'après-midi est possible et reste au choix des familles. Elle peut, par exemple, s'articuler autour d'un fruit, d'un produit céréalier, d'un morceau de fromage, etc.

Merci toutefois d'éviter le chocolat et les laitages en période chaude.

Les biscuits apéritifs, chips, et bonbons ne sont pas autorisés.

Les goûters d'anniversaire : nous dédions avec plaisir un temps pour fêter l'anniversaire des enfants.

S'il vous plaît, avertissez les enseignantes la semaine avant l'évènement prévu.

Nous vous remercions de prévoir :

- Des gâteaux basiques, faciles à partager et déguster, qui ne nécessitent pas une mise au réfrigérateur
- Les boissons et les gobelets

- Les serviettes et les bougies
- Un couteau et un briquet (si bougies fournies)

NB : L'école ne prend pas en charge la distribution de cadeaux ou sachets de bonbons au sein de l'établissement, ni la distribution de cartes d'invitation aux anniversaires ayant lieu dans le cadre privé.

➤ **Médical :**

- En cas d'accident, un des médecins du groupe médical de Baillargues interviendra. Si besoin, l'enfant sera acheminé à l'hôpital Lapeyronie ou en clinique privée si indiqué sur la décharge médicale.

Dans tous les cas, les parents seront prévenus dès l'accident survenu.

- Nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments aux enfants malades. Si un enfant doit prendre un traitement, demandez à votre médecin une prise matin et soir. Les enfants malades et / ou fiévreux ne peuvent être accueillis à l'école.

Aucun médicament ne doit se trouver dans les cartables.

IMPORTANT

Les maladies suivantes sont des maladies à éviction, et doivent être signalées au secrétariat :

Diphtérie, Méningite, Polio, Hépatite A, Tuberculose, Coqueluche, Rubéole, Oreillons, Streptocoques (tous), Gastro entérite.

Les **poux** ne font pas l'objet d'une exclusion sauf si le problème est persistant et l'enfant n'est pas traité.

Nous vous demandons donc de traiter votre enfant dès que vous vous apercevez de l'invasion.

Merci d'informer le secrétariat de la présence de poux chez votre enfant. Les parents de la classe seront avertis par Cleebi.

➤ **Absences, retards et assiduité scolaire :**

Lorsqu'un enfant de plus de 3 ans est inscrit dans un établissement scolaire, public ou privé, il y a une obligation de fréquentation assidue de l'établissement.

À ce titre, nous avons l'obligation de contrôler les absences et retards de chacun de nos élèves quotidiennement.

Vous devez nous signaler toutes absences de votre enfant, quel que soit le motif ; nous reviendrons vers vous, après l'appel fait en début de matinée, si nous n'avons pas été avertis d'une absence.

Vous devez nous avertir d'une absence et de son motif par :

- Par email : accueil@epbi.net
- Par téléphone : 04 67 70 78 44

En cas d'absences répétées, justifiées ou non, nous reviendrons vers vous pour entamer un dialogue et pallier le manque d'assiduité constaté.

Les absences justifiées sont :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux)
- Réunion solennelle de famille (mariage, obsèques, etc.)
- Empêchement causé par un accident durant le transport
- Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement en dehors des vacances scolaires)

Les retards et départs anticipés de l'école (avant 16H30, ou avant une période de vacances scolaires) doivent rester exceptionnels.

Si, exceptionnellement, vous êtes en retard un matin et que l'accès à l'école est fermé (8h45), vous devrez vous présenter au secrétariat avec votre enfant, et récupérer un billet de retard. Nous accompagnerons votre enfant en classe, et il présentera son billet de retard à son enseignant afin qu'il régularise l'appel de sa classe.

Afin de ne pas déranger la classe, nous ne pourrions pas accepter les arrivées tardives, même exceptionnelles, après 9H15.

L'enfant retardataire intégrera l'EPBI à la récréation.

De même, un élève qui, exceptionnellement, doit quitter l'établissement avant 16H30, sera autorisé à le faire uniquement pendant un temps de récréation ou pause méridienne.

➤ **Projet de cycle de l'année :**

Les élèves du Cycle 2 vont suivre un fil conducteur commun autour du thème « Mythes, contes et légendes » pour cette année scolaire 2026/2027.

Nous organiserons différentes activités, menées par les enseignantes ou des intervenants extérieurs. (ateliers d'art plastique, d'expression théâtrale, visite à l'école de conteur/conteuse, etc.).

Des sorties ponctuelles et/ou un stage en lien avec le thème annuel sont à l'étude. Vous en serez informés via Cleebi.

➤ **Sorties pédagogiques :**

Les sorties pédagogiques sans nuitées se déroulent sur le temps scolaire et ont, de ce fait, un caractère obligatoire.

Elles permettent d'amorcer, compléter ou finaliser un objet d'étude et ont une place de prédilection dans les apprentissages et l'épanouissement des élèves.

Elles offrent, de plus, l'occasion de renforcer les liens entre élèves mais également créer une relation de proximité et de confiance entre élèves et enseignants.

➤ **Séjours linguistiques :**

Un séjour linguistique et culturel en Angleterre est organisé du 24 avril au 30 avril 2027

pour toutes les classes de cycle 2. Nous vous inviterons à une réunion d'information au cours du premier trimestre.

➤ **Contrôles continus** : Ils se déroulent selon un rythme de 3 contrôles continus par trimestre. Le calendrier sera publié sur www.cleebi.online

En cas d'absence, pour maladie ou autres motifs, les élèves ne pourront pas rattraper les contrôles continus ni à l'école ni à la maison (le contrôle pourra être fait mais ne sera pas noté).

NB : Les élèves de la classe de CP passeront au mois de septembre les évaluations nationales (du lundi 7 au vendredi 18 septembre 2026).

Un compte rendu des résultats de votre enfant vous sera transmis au cours de la première période scolaire.

Les élèves de CE1 et CE2 passeront les évaluations diagnostiques de Lecture – Fluence.

➤ Sécurité et mise en place du PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté) :

Un plan particulier de mise en sûreté est obligatoire dans tous les établissements scolaires de France ; il peut être allégé ou renforcé en fonction du niveau de menace.

Les instructions officielles des ministères de l'Education Nationale et de l'Intérieur mettent à jour l'évolution des menaces et impose l'adaptation du PPMS pour chaque établissement.

La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble de la communauté éducative.

La vigilance quotidienne de tous

En tant que parents, vous ne vous attarderez pas dans l'enceinte de l'établissement.

Vous confierez votre enfant à l'adulte responsable puis repartirez **rapidement pour éviter les attroupements**. De même, vous ne vous attarderez pas après avoir récupéré votre enfant à la fin de la journée d'école.

Les regroupements de parents sont interdits dans l'enceinte et aux abords de l'établissement.

En dehors des heures officielles d'entrée et de sortie, vous devez sonner à l'interphone, vous présentez et obligatoirement vous rendre au secrétariat.

Seules les secrétaires vous donneront l'autorisation de circuler dans l'établissement.

Des exercices répétés

Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation, alerte météo...), ou des situations d'urgence particulière (incendie, intrusion de personnes étrangères, attentats...)

Durant l'année scolaire, l'école organise des exercices, dont un qui porte sur une alerte attentat-intrusion.

Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés à l'âge des enfants.

Alertes météo : Une notice explicative des conduites à tenir en cas d'alerte orange ou rouge « alerte météo » vous a été envoyée avec le courrier de rentrée.

NB : En cas d'alerte rouge, vous êtes, **vous seuls parents**, autorisés à récupérer votre enfant. Les autorisations valables durant l'année deviennent caduques. Si vous souhaitez que votre enfant, ce jour-là, soit récupéré par une personne autre que ses responsables légaux, vous devez envoyer au secrétariat un mail, le jour-même, mentionnant la personne que vous déléguez pour récupérer votre enfant à l'école.

➤ DATES IMPORTANTES :

Cambridge : Remise des diplômes : jeudi 17 septembre 2026 à 16h45 dans le parc.

Photos de classe et individuelles

➤ Mardi 22 septembre 2026 (photos de classe, photos individuelles et photos des fratries maternelles et élémentaires)

➤ Jeudi 24 septembre 2026 (photos des fratries maternelles/élémentaires **et** secondaires)

Vacances :

- Du vendredi 16 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin
- Du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin
- Du vendredi 5 février 2027 au soir au lundi 22 février 2027 au matin
- Du vendredi 2 avril 2027 au soir au lundi 19 avril 2027 au matin
- À partir du mardi 29 juin 2027 au soir.

Jours vaqués :

- ❖ Lundi 29 mars 2027
- ❖ Jeudi 6 et vendredi 7 mai 2027
- ❖ Lundi 17 mai 2027

Réunions Parents-Enseignants-Bilans trimestriels :

- **1^{er} trimestre** : mercredi 9 décembre 2026
- **2^{ième} trimestre** : mercredi 24 mars 2027
- **3^{ième} trimestre** : mercredi 16 juin 2027

Fête de l'école : mardi 22 juin 2027 à 16h45

Bonne année scolaire à tous et toutes !
Dorothée LEBAILLIF